



Communiqué de presse

**Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
(Département du Tourisme):**

La Ministre Fatim-Zahra Ammor s'engage à opérationnaliser au plus vite un vaste plan de soutien aux opérateurs touristiques

Mme Fatim-Zahra Ammor, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Economie Sociale et Solidaire a tenu une séance de travail le mercredi 22 décembre 2021 avec le Président et les représentants de la Confédération Nationale du Tourisme.

En présence des Directeurs Généraux de l'ONMT et de la SMIT, cette séance a permis de passer en revue les 10 propositions de la CNT jugées nécessaires à l'accompagnement du secteur pour faire face à la récente fermeture des frontières et préparer la relance sectorielle dans les meilleures conditions. Après plus de 21 mois de crise sanitaire, l'évolution du contexte nécessite une nouvelle série de mesures de soutien aux salariés et aux opérateurs. Les principales mesures étudiées ont été : un nouveau prolongement de l'indemnité forfaitaire de 2'000 Dhs (déjà versée pour 4 mois de Septembre à Décembre 2021), la révision des échéanciers pour le paiement des charges sociales, la mise en place de nouveaux mécanismes bancaires, le renforcement de l'aérien pour accélérer la reprise ainsi que d'autres mesures.

A l'issue de cette séance de travail, il a été décidé avec la Confédération Nationale du Tourisme de mettre en place un comité technique pour l'opérationnalisation des mesures de soutien dans les plus brefs délais.

Enfin, Madame la Ministre a rappelé l'engagement résolu du Ministère et de l'ensemble des composantes du Gouvernement dans la mise en œuvre des mesures les plus urgentes ainsi que des mesures plus structurantes tels qu'un fonds sectoriel adossé au Fonds Mohammed VI.